

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2714 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : T RA CHLI MOHAMED

Date de naissance : 24/06/1955

Adresse : 10 lot Riad Al Andalous Res Almeria

.....
Amman

Tél. : 0661.4641.68 Total des frais engagés : 896,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

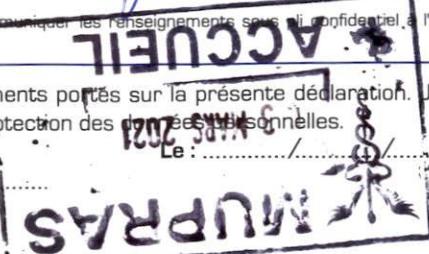
| | | | |
|--|--|-----------------------------------|---------------------------------|
| Cachet du médecin : | <i>PSYCHIATRE Dr. YAHYI Mohamad Hachem 16 FEV 2021</i> | | |
| Date de consultation : | | | |
| Nom et prénom du malade : | <u>T RA CHLI Mohamed</u> Age: | | |
| Lien de parenté : | <input type="checkbox"/> Lui-même | <input type="checkbox"/> Conjoint | <input type="checkbox"/> Enfant |
| Nature de la maladie : | <i>sd le perte</i> | | |
| En cas d'accident préciser les causes et circonstances : | | | |

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous un caractère confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données à caractère personnel.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes |
|-----------------|--------------------------|-----------------------|---------------------------------|---|
| 18 FEV 2021 | consultation d'hypoth | | 450,00 | Dr. TAYAT Mohamed Hachem Psychiatre INPA : 091137646 tél : +212 522 05 15 15 |

EXECUTION DES ORDONNANCES

| Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur | Date | Montant de la Facture |
|---|----------|-----------------------|
| <p>PHARMACIE BOUZOUBA Mr. Bouzouba - Moussia 1, 233, Bd. Hassan II - Casablanca Tel: 0527 98 44 14</p> | 16/02/21 | 446,30 |

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

| Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue | Date | Désignation des Cœfficients | Montant des Honoraires |
|---|------|-----------------------------|------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

| SOINS DENTAIRES | Dents Traitées | Nature des Soins | Coefficient | |
|------------------------------|----------------|--|---|-------------------------|
| | | | | COEFFICIENT DES TRAVAUX |
| | | | | MONTANTS DES SOINS |
| | | | | DEBUT D'EXECUTION |
| | | | | FIN D'EXECUTION |
| O.D.F PROTHESES DENTAIRES | | DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE | H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 G 35533411 11433553 B | COEFFICIENT DES TRAVAUX |
| | | [Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession | | MONTANTS DES SOINS |
| | | | | DATE DU DEVIS |
| | | | | DATE DE L'EXECUTION |

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le 16 février 2021

Mr. TRACHLI Mohamed

99,00

ANSIOVIT COMPRIMES



Lot:
À consommer de
préférence avant le:
PPC: 99,00 DH

63,20

1 cp le matin, 1 cp le soir

STRESAM COMPRIME ENROBE



1 cp matin, 1 cp le soir

95,00 ~~EXTRA MAG~~

EXTRA MAG

189,10

TUNELUZ 20 MG GELULE



à J15 : 1 cp le matin

COOPER PHA

PPC: 95,00 D...

PPV: 63,20 DH

Traitements pendant : 1 Mois

T = 446,30

PHARMACIE BOUZOUBAA
Mr. BOUZOUBAA Mouhsine
283, Bd. Ghandil - Casablanca
Tél: 0522 98 88 88

189,10

Dr. TYAL Mohamed Hachem
Psychiatre
INAPE: 091137646
Tél.: +212 522 05 15 15

MJV le 16-03-2021 à 13h30